



# HONORAIRES

Date d'édition : Décembre 2022

www.agenceimmooise.fr

« L'Agence Immo Oise ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission ». La délivrance d'une note est obligatoire .

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur/repreneur sauf mention contraire	TTC	HT
<b>COMMERCES</b>		
FONDS DE COMMERCE Cession des titres : honoraires calculés sur la valeur du FDC	10% (avec minimum de 12 000€)	8,33% (avec minimum de 12 000€)
Droit au bail (DAB) Pas de porte (PDP)	Valeur la plus haute entre 10% du montant et 12% du loyer triennal (avec minimum de 12 000 €)	Valeur la plus haute entre 8,33% du montant et 10% du loyer triennal (avec minimum de 10 000€)
Vente murs commerciaux	10% (avec minimum de 12 000 €)	8,33% (avec minimum de 10 000€)
Location suivant bail dérogatoire (précaire < 36 mois) Location bail 3/6/9	12% du loyer triennal (avec minimum de 12 000€)	10% du loyer triennal (avec minimum de 10 000€)
<b>ENTREPRISES</b>		
FONDS DE COMMERCE OU TITRES DE SOCIETE	10% (avec minimum de 20 000€)	8,33% (avec minimum de 16 666,67€)
<b>IMMOBILIER COMMERCIAL</b>		
LOCATION	15% HT du loyer annuel (charge preneur) + 15% HT du loyer annuel (charge bailleur) avec minimum de 3 000€ HT	
VENTE	8,4% (avec minimum de 12 000€)	7% (avec minimum de 10 000€)

Agence Immo Oise

79 Rue Aurélien Cronnier - 60230 CHAMBLY

RCS Compiègne 792 769 630 Code APE 6831 Z Carte Professionnelle CPI 6003 2018000024234



# HONORAIRES

Date d'édition : Décembre 2022 2023

www.agenceimmoise.fr

« L'Agence Immo Oise ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission ». La délivrance d'une note est obligatoire.

	Montant à la charge du propriétaire	Montant à la charge du locataire
<b>BIENS IMMOBILIERS À USAGE D'HABITATION</b> Visite, constitution de dossier et rédaction du bail		
Pour un bien situé en zone non-tendue*	8€/m <sup>2</sup>	8€/m <sup>2</sup>
Pour un bien situé en zone tendue*	10€/m <sup>2</sup>	10€/m <sup>2</sup>
Pour un bien situé en zone très tendue*	12€/m <sup>2</sup>	12€/m <sup>2</sup>
Rédaction d'état des lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Permis de Louer (pour les communes concernées)***	99€	-
<b>GARAGES ET PARKINGS</b>		
Rédaction de bail	-	130€
<b>LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS</b>		
Rédaction de bail	-	1 000€
Honoraires	-	10% du loyer triennal HT-HC

\*Depuis le 15 septembre 2014, les honoraires dus par le locataire sont plafonnés et varient selon la zone géographique et la taille du logement concerné (Loi ALUR – décret n°2014-890), nous consulter pour la liste des communes

\*\*Pour les locations visées par les articles 2 et 25-3 de la loi de 1989

\*\*\*Loi ALUR du 24.3.14 (art. 92 et 93) / Décret n° 2016-1790 du 19.12.16 : JO du 21.12.18 : Art. 188/ CH : L.634-1, L.634-3, L.634-4 et L.635-1)

**Agence Immo Oise**

79 Rue Aurélien Cronnier - 60230 CHAMBLY

RCS Compiègne 792 769 630 Code APE 6831 Z Carte Professionnelle CPI 6003 2018000024234



# HONORAIRES TRANSACTION

www.agenceimmooise.fr

Date d'édition : Décembre 2022

« L'Agence Immo Oise ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission ». La délivrance d'une note est obligatoire .

Toutefois, à titre exceptionnel, il peut être appliqué une commission à la charge « acquéreur ».  
Le Barème sera alors identique à celui charge vendeur

Prix de vente	Forfait ou % du prix de vente
<b>BIENS IMMOBILIERS À USAGE D'HABITATION</b>	
De 0 à 60 000 €	Forfait de 5 000 €
De 60 001 à 100 000 €	Forfait de 8 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	8 %
De 150 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 300 000 €	6 %
De 300 001 € à 500 000 €	5 %
De 500 001 € à 800 000 €	4,5 %
À partir de 800 001 €	4 %
<b>TERRAINS</b>	
Terrain Non Constructible	Forfait de 5000 €
Terrain Constructible	10 % TTC (avec forfait minimum de 5 000 €)

**Agence Immo Oise**

79 Rue Aurélien Cronnier - 60230 CHAMBLY

RCS Compiègne 792 769 630 Code APE 6831 Z Carte Professionnelle CPI 6003 2018000024234